

Cote du document: EB 2019/LOT/P.8  
Date: 25 septembre 2019  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président  
Proposition de financement additionnel  
en faveur de la République centrafricaine  
pour le Projet de relance des cultures et de  
l'élevage dans les savanes

Numéro du projet: 2000001816

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Lisandro Martin  
Directeur  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
téléphone: +39 06 5459 2388  
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Emime Ndiokubwayo  
Chargé de programme de pays  
téléphone: +237 659 17 38 84  
courriel: e.ndiokubwayo@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: Approbation

## Table des matières

Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	1
A. Justification.	1
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	2
C. Composantes/résultats et activités	3
D. Avantages, coûts et financement	4
III. Gestion des risques	9
A. Risques inhérents au projet et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	10
C. Classement au regard des risques climatiques	10
IV. Exécution	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Cadre organisationnel	10
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique	11
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	11
V. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VI. Recommandation	12

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

### Directeur régional:

#### Équipe d'exécution du projet

Directeur de pays/chargé de programme de pays:

Responsable technique du projet:

Responsable de la gestion financière:

Spécialiste climat et environnement:

Juriste:

Lisandro Martin

Emime Ndiokubwayo

Jean-Philippe Audinet

Radu Damianov

Ilaria Firmian

Elisabeth Brunat Boulet

## Sigles et acronymes

CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
PREPAS	Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes
PREVES	Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes
PTBA	Programme de travail et budget annuel
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/bénéficiaire:</b>	République centrafricaine
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et du développement rural
<b>Coût total du projet:</b>	29,04 millions d'USD
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	8,97 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,4 millions d'USD)
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	Don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)
<b>Montant du don additionnel au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:</b>	10,08 millions d'USD
<b>Montant du prêt additionnel du FIDA:</b>	2,52 millions d'USD
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	80% de don et 20% de prêt consenti à des conditions particulièrement favorables
<b>Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:</b>	966 000 USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	3,077 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 53.

### I. Contexte et description du projet

#### A. Contexte

1. Le Projet de relance de la production agropastorale dans les savanes (PREPAS) a été approuvé en mai 2018 pour un montant de 29,04 millions de dollars selon la procédure d'approbation par défaut d'opposition. La date d'achèvement du projet est fixée au 31 mars 2025. Le montage financier approuvé par le Conseil d'administration comprenait: 1) un don du FIDA de 12,4 millions de dollars provenant des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) au titre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP); ii) un déficit de financement de 12,6 millions de dollars à couvrir par le FIDA avec une allocation ultérieure au titre de SAFP (si disponible) et sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration; iii) une contribution du Gouvernement de 970 000 dollars, principalement sous forme d'exonérations fiscales; iv) une contribution des bénéficiaires de 3,1 millions de dollars.
2. L'accord de financement relatif au don de 12,4 millions de dollars provenant de FIDA10 a été signé par le FIDA le 28 janvier 2019 et par le Gouvernement le 11 février 2019. Le projet a techniquement démarré en mars 2019. Le présent mémorandum du Président porte sur le déficit de financement de 12,6 millions de dollars, qui pourrait être couvert au titre du cycle SAFP de FIDA11 (2019-2021).

#### B. Description du projet initial

3. L'objectif général du PREPAS est de contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les sous-préfectures de Bouar, Baoro, Bossemptélé et Yaloké. Son objectif de développement est de renforcer le cadre de développement socio-économique et de relancer la production végétale et animale par des approches adaptées aux changements climatiques.
4. Les principaux résultats du projet sont les suivants: i) 160 000 personnes qui bénéficient d'une mobilité économique; ii) 240 000 bénéficiaires qui reçoivent des services améliorés; iii) 75% de femmes bénéficiaires qui font état d'une amélioration de leur régime alimentaire; iv) 100% de bénéficiaires qui ont augmenté leur superficie cultivée de 25% au maximum. Les rendements agricoles devraient augmenter considérablement, notamment: i) le manioc jusqu'à 10 800 kg/ha; ii) le maïs jusqu'à 1 875 kg/ha; iii) l'arachide jusqu'à 640 kg/ha; iv) le haricot rouge jusqu'à 1 275 kg/ha.

### II. Justification du financement additionnel

#### A. Justification

5. Le plan de financement initial du PREPAS prévoyait un déficit de financement de 12,6 millions de dollars, qui devait être couvert: i) dans les cycles suivants du SAFP, sous réserve de conditions de financement à déterminer, du respect des procédures internes et de l'approbation du Conseil d'administration; ii) par un cofinancement mobilisé pendant la mise en œuvre.
6. Toutes les activités devant être couvertes par des fonds destinés à combler le déficit de financement ont déjà été approuvées dans le budget du projet au moment de sa conception initiale. Aucun cofinancement n'étant disponible, les

objectifs du projet fixés lors de la phase de conception ne seront atteints que si le FIDA octroie des fonds pour combler le déficit de financement. Le Gouvernement a demandé à utiliser une partie des 35,33 millions de dollars alloués au projet au titre du SAFF de FIDA11.

7. La proposition de requête satisfait pleinement aux critères d'admissibilité au financement additionnel énoncés au paragraphe 5 de la section C de l'annexe G à la circulaire du Président sur les lignes directrices révisées concernant le financement additionnel des projets en cours (PB/2018/04), à savoir:
  - a) les objectifs restent les mêmes;
  - b) les activités à financer sont conformes aux politiques pertinentes du FIDA;
  - c) le montant de 12,6 millions de dollars demandé pour combler le déficit de financement ne dépasse pas l'estimation initiale des coûts du projet;
  - d) aucune demande de couverture de dépassements de coûts supplémentaires n'est faite et la demande de fonds ne résulte pas du retrait d'un cofinancement.
8. Depuis le début de sa mise en œuvre en mars 2019, le PREPAS a décaissé des fonds préparatoires pour pouvoir remplir toutes les conditions de décaissement additionnel. Des demandes de retrait sont en préparation et deux autres demandes sont prévues dans le courant de l'année, indiquant ainsi que le projet aura déboursé d'importantes sommes à la fin de 2019.
9. Il est proposé au Conseil d'administration de couvrir le déficit de financement de 12,6 millions de dollars avec les fonds alloués au titre du cycle du SAFF de FIDA11 (2019-2021). Les concepts, composantes, sous-composantes, dépenses, analyse coût-avantages, matrice des résultats, suivi-évaluation et dispositions institutionnelles restent inchangés.

## B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

10. La zone géographique du projet couvre les sous-préfectures de Bouar, Baoro, Bossemptélé et Yaloké, avec une extension possible à Bozoum après la revue à mi-parcours. Le financement additionnel ne prend en compte aucun changement dans la zone du projet parce que le déficit de financement était prévu dans la conception initiale du projet.
11. Le PREPAS cible 30 000 bénéficiaires et leur ménage. Au total, 240 000 personnes bénéficieront des activités du projet.
12. Les bénéficiaires sont de petits exploitants agricoles et agropastoraux pauvres, et des producteurs agricoles, dont 50% sont des femmes, 30% des jeunes et 10% des chefs de familles très vulnérables. Compte tenu de la vulnérabilité des femmes en République centrafricaine, une stratégie d'équité entre les sexes sera mise en œuvre pour promouvoir leur autonomisation économique.
13. Le projet appuie l'intégration des jeunes dans les groupements existants, la création de groupements de jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes autour d'activités telles que le maraîchage, le petit élevage et les activités en amont et en aval de la production, notamment la commercialisation et la transformation, le sous-secteur des semences, la mécanisation de l'agriculture et l'entretien des puits.
14. Les 355 groupements agropastoraux de production de base récemment constitués dans le cadre du Projet de relance des cultures vivrières et du petit élevage dans les savanes (PREVES), qui sera bientôt clôturé, n'atteindront pas un niveau de professionnalisme adéquat à l'issue de ce projet. Comme le PREPAS vise également à consolider les résultats du PREVES, les fonds du PREPAS seront utilisés pour renforcer ces groupements et contribuer à la réalisation de leurs objectifs. En outre, 445 nouveaux groupements de base recevront des formations et un appui

au démarrage de leurs activités par l'intermédiaire du PREPAS, ce qui portera le nombre total de groupements à 800 soit 20 000 ménages bénéficiaires. De plus, 10 000 ménages supplémentaires bénéficieront d'activités axées sur la nutrition, l'accès à l'eau potable, l'hygiène animale et la vaccination.

### C. Composantes/résultats et activités

15. Ces objectifs seront atteints par la réalisation de deux sous-composantes: les résultats attendus pour la composante 1 comprennent l'amélioration de l'organisation communautaire, de la nutrition et de l'accès à l'eau potable. Pour la composante 2, les résultats attendus seront le renforcement technique des producteurs et leur recapitalisation en moyens de production, de transformation et de commercialisation plus efficaces et adaptés aux changements climatiques.
16. À la fin du projet, les résultats suivants sont attendus: i) 160 000 personnes bénéficiaires d'une mobilité économique; ii) 240 000 bénéficiaires recevant les services promus par le projet; iii) augmentation des rendements du manioc jusqu'à 10 800 kg/ha, du maïs jusqu'à 1 875 kg/ha, de l'arachide jusqu'à 640 kg/ha et du haricot rouge jusqu'à 1 275 kg/ha; iv) renforcement des capacités de production animale de 5 400 ménages; v) 75% de femmes font état d'une amélioration de leur régime alimentaire; vi) augmentation de 25% des superficies cultivées de 100% de bénéficiaires.

Composante 1: promotion du développement communautaire

17. L'objectif de la sous-composante 1.1 est de créer un environnement favorable à la mise en œuvre durable du projet en mettant l'accent sur la sensibilisation et la mobilisation des populations, en encourageant le dialogue entre agriculteurs et éleveurs, l'organisation des producteurs en groupements et en menant des activités d'alphabétisation. Les principaux produits attendus sont les suivants: i) 800 groupements organisés grâce à l'animation communautaire; ii) 1 600 délégués de ces groupements formés aux compétences organisationnelles; iii) 3 200 personnes alphabétisées; iv) 5 000 membres des groupements participant aux activités d'épargne-crédit.
18. Les activités de la sous-composante 1.2 comprennent: i) l'éducation nutritionnelle visant à améliorer les comportements alimentaires des bénéficiaires et à établir des régimes alimentaires sains et équilibrés; ii) l'amélioration de la disponibilité et de la capacité de transformation des aliments à haute valeur nutritive; iii) le renforcement des capacités institutionnelles en matière de nutrition; iv) la réhabilitation ou la construction de puits et de latrines; v) la garantie du fonctionnement continu de 65 puits mis en place par le PREVES. Les principaux produits attendus sont les suivants: i) le renforcement des capacités de 10 000 personnes en pratiques nutritionnelles; ii) la mise en place de 2 500 jardins de cases; iii) la réalisation de 135 points d'eau potable ainsi que l'entretien des 65 points d'eau réalisés par le PREVES; iv) la mise en place de deux dépôts de pièces de rechange; v) la formation de 20 artisans réparateurs.

Composante 2: investissements productifs

19. Dans le cadre de la sous-composante 2.1, des plateformes multi-acteurs d'innovation seront mises en place dans les 16 bassins de production, pour une meilleure concertation entre acteurs et la création de réseaux locaux permettant d'accéder au marché. Chaque plateforme d'innovation réalisera un diagnostic sur la base duquel des plans d'action seront élaborés et mis en œuvre. Ces activités permettront d'obtenir les produits suivants: i) mise au point de matériel et boîtes à outils thématiques de vulgarisation; ii) formation de 28 maîtres formateurs; iii) formation technique de 1 600 délégués techniques; iv) encadrement de 800 groupements; v) amélioration de l'équipe de la station de l'Institut centrafricain de recherche agronomique de la Bolée; vi) réhabilitation de la ferme école de l'École nationale d'élevage de Bouar.

20. Les activités de la sous-composante 2.2 comprennent la mise en place de "modules d'appui" – réseaux pour la production de semences et de cultures, l'élevage et le maraîchage – pour les 800 groupements. Le PREPAS appuiera 150 modules pour 450 jeunes dans les domaines comme: i) la transformation agricole; ii) le transport et la commercialisation; iii) les boutiques d'intrants; iv) la mécanisation de l'agriculture. Pour les ménages très vulnérables, le PREPAS apportera un début d'équipement en petit matériel et intrants qui leur permettra de commencer une activité agricole pour les plus valides, alors que pour les bénéficiaires sans force de travail, une capitalisation en petit ruminants ou volailles sera fournie. Ils pourront par la suite constituer des groupements agricoles ou agropastoraux. Au nombre des produits attendus figurent: i) 800 groupements agricoles, agropastoraux et maraîchers, représentant 20 000 ménages, bénéficiant des modules pour la production agricole, animale et maraîchère; ii) 8 ha d'aménagements maraîchers réalisés et équipés de moyens d'irrigation solaires innovants; iii) 12 magasins de stockage et 8 boutiques d'intrants construits; iv) 450 jeunes exerçant une activité de transformation, de commercialisation ou de services en amont et en aval de la filière appuyés.

Composante 3: coordination, gestion, suivi-évaluation et concertation sur les politiques

21. Cette composante met l'accent sur l'amélioration de la coordination et du suivi-évaluation des interventions dans le secteur rural, et sur la gestion des savoirs qui stimule des consultations fructueuses et crée un environnement propice au développement agropastoral durable.
22. L'objectif de la sous-composante 3.1 est de créer un groupe de coordination du secteur rural arrimé au dispositif institutionnel d'orientation et de pilotage du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021. Au-delà de la création et du renforcement d'un cadre de concertation, le groupe de coordination du secteur rural appuiera le développement d'un système de suivi-évaluation du secteur rural, avec la participation des partenaires techniques et financiers.
23. L'objectif de la sous-composante 3.2 est de coordonner les interventions du projet, d'assurer une gestion financière efficace et transparente des ressources, de promouvoir l'amélioration continue des outils, des approches et des méthodes, et de coordonner le processus de suivi-évaluation axé sur les résultats.

#### D. Avantages, coûts et financement

Coût du projet

24. Le projet sera exécuté sur six ans. En raison de la situation fragile du pays, cette durée sera réévaluée lors de l'examen à mi-parcours. Le coût total du projet, y compris les imprévus, est de 29,04 millions de dollars (15,9 milliards de francs CFA). Le coût de base s'élève à 25,5 millions de dollars (14 milliards de francs CFA). Les coûts d'investissement et les dépenses courantes du projet sont respectivement: de 23,5 millions de dollars (12,9 milliards de francs CFA), soit 92% du coût de base, et de 1,9 million de dollars (1,1 milliard de francs CFA), soit 8% du coût de base. Les imprévus atteignent 3,5 millions de dollars (1,9 milliard de francs CFA), dont 800 000 dollars (400 millions de francs CFA) pour les imprévus techniques et 2,7 millions de dollars (1,5 milliard de francs CFA) pour les imprévus financiers.

Tableau 1  
**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	-	2 520	2 520
Don du FIDA au titre du CSD	12 400	10 080	22 480
Autres cofinanceurs	-	-	-
Bénéficiaires	1 526,24	1 550,86	3 077,1
Emprunteur/contrepartie	479,28	487,02	966,3
<b>Total</b>	<b>14 405,52</b>	<b>14 637,9</b>	<b>29 043,4</b>

\* Voir le tableau 1 du document EB 2018/LOT/P.9 pour plus de précisions.

Tableau 2

**Financement additionnel: Coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Prêt additionnel du FIDA		Don du FIDA au titre du CSD		Bénéficiaires			Emprunteur/contrepartie			Total
	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant
<b>1 Promotion du développement communautaire</b>											
1.1 Renforcement des capacités des organisations	248,6	20,0	994,3	80,0	-	-	-	-	0,0	0,0	1 242,9
1.2 Promotion de la nutrition et accès à l'eau potable	152,7	15,6	611,0	62,3	-	-	-	-	217,4	22,2	981,2
<b>Sous-total</b>	<b>401,3</b>	<b>20,0</b>	<b>1 605,3</b>	<b>80,0</b>	-	-	-	-	<b>217,4</b>	<b>9,8</b>	<b>2 006,6</b>
<b>2. Investissements productifs</b>											
2.1 Renforcement de l'offre de services aux producteurs	335,6	18,0	1 342,4	71,9	-	-	-	-	189,9	10,2	1 867,9
2.2 Appui à la production, à la transformation et à la commercialisation	1 380,6	16,3	5 522,2	65,1	-	1 550,8	18,3	-	28,5	0,3	8 482,1
<b>Sous-total</b>	<b>1 716,2</b>	<b>16,9</b>	<b>6 864,6</b>	<b>67,8</b>	-	<b>1 550,8</b>	<b>15,0</b>	-	<b>218,4</b>	<b>2,1</b>	<b>10 131,7</b>
<b>3. Coordination, gestion, suivi-évaluation et concertation sur les politiques</b>											
3.1 Gestion des savoirs et concertation sur les politiques	30,0	20,0	120,1	80,0	-	-	-	-	0,0	0,0	150,1
3.2. Coordination, gestion et suivi-évaluation	372,5	19,5	1 490,0	77,9	-	-	-	-	51,2	2,7	1 913,6
<b>Sous-total</b>	<b>402,5</b>	<b>20,0</b>	<b>1 610,1</b>	<b>80,0</b>	-	-	-	-	<b>51,2</b>	<b>2,5</b>	<b>2 012,6</b>
<b>Coût total</b>	<b>2 520,0</b>	<b>17,2</b>	<b>10 080,0</b>	<b>68,9</b>	-	<b>1 550,8</b>	<b>10,6</b>	-	<b>487,0</b>	<b>3,3</b>	<b>14 637,9</b>

**Note:** Les contributions des bénéficiaires sont toutes en nature.

Les contributions de l'emprunteur/de la contrepartie prennent toutes la forme de l'exonération fiscale.

Tableau 3

**Financement additionnel: Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA au titre du CSD		Bénéficiaires			Emprunteur/contrepartie			Total
	Montant	%	Montant	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Contributions monétaires	Contributions en nature	%	Montant
<b>I. Dépenses d'investissement</b>											
A. Génie rural/travaux	-	-	-	-		-	-	-	285,0	100,0	285,0
B. Véhicules	2,9	2,3	11,7	9,3		-	-	-	111,2	88,4	125,8
C. Équipements & matériel	10,6	7,4	42,4	29,5		-	-	-	90,8	63,1	143,8
D. Formation, ateliers et séminaires	390,1	20,0	1 560,3	80,0		-	-	-	0,0	0,0	1 950,4
E. Services de consultants	341,3	20,0	1 365,2	80,0		-	-	-	0,0	0,0	1 706,6
F. Biens, intrants et services	77,5	20,0	309,9	80,0		-	-	-	0,0	0,0	387,4
G. Subventions et dons	1 490,8	16,6	5 963,1	66,2		1 550,8	17,2	17,2	0,0	0,0	9 004,8
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 313,2</b>	<b>17,0</b>	<b>9 252,7</b>	<b>68,0</b>		<b>1 550,8</b>	<b>11,4</b>	<b>11,4</b>	<b>487,0</b>	<b>3,6</b>	<b>13 603,8</b>
<b>II. Dépenses récurrentes</b>											
A. Salaires et indemnités	169,3	20	677,2	80,0		0,0	-	-	-	-	846,5
B. Dépenses de fonctionnement	37,5	20	150,1	80,0		0,0	-	-	0,0	0,0	187,6
<b>Total dépenses récurrentes</b>	<b>206,8</b>	<b>20</b>	<b>827,3</b>	<b>80,0</b>		<b>0,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 034,1</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>2 520,0</b>	<b>17,2</b>	<b>10 080,0</b>	<b>68,9</b>		<b>1 550,8</b>	<b>10,6</b>	<b>10,6</b>	<b>487,0</b>	<b>3,3</b>	<b>14 637,9</b>

**Note:** Les contributions des bénéficiaires sont toutes en nature.

Les contributions de l'emprunteur/de la contrepartie prennent toutes la forme de l'exonération fiscale.

Tableau 4  
**Coût du projet par composante et par année du projet**  
 (en milliers d'USD)

<i>Composante/ sous-composante</i>	<i>Année 1</i>	<i>Année 2</i>	<i>Année 3</i>	<i>Année 4</i>	<i>Année 5</i>	<i>Année 6</i>	<i>Total</i>
<b>1 Promotion du développement communautaire</b>							
1.1 Renforcement des capacités des organisations	2,5	202,0	427,5	461,2	283,1	498,6	1 874,9
1.2 Promotion de la nutrition et accès à l'eau potable	180,1	2 204,1	488,2	323,6	406,3	33,9	3 636,0
<b>Sous-total</b>	<b>182,5</b>	<b>2 406,1</b>	<b>915,7</b>	<b>784,8</b>	<b>689,4</b>	<b>532,5</b>	<b>5 510,9</b>
<b>2. Investissements productifs</b>							
2.1 Renforcement de l'offre de services aux producteurs	292,8	2 262,2	935,6	662,6	599,7	762,4	5 515,2
2.2 Appui à la production, à la transformation et à la commercialisation	-	1 824,4	2 811,9	3 912,0	2 756,2	2 377,3	13 681,8
<b>Sous-total</b>	<b>292,8</b>	<b>4 086,6</b>	<b>3 747,4</b>	<b>4 574,7</b>	<b>3 355,8</b>	<b>3 139,7</b>	<b>19 197,0</b>
<b>3. Coordination, gestion, suivi-évaluation et concertation sur les politiques</b>							
3.1 Gestion des savoirs et concertation sur les politiques	4,6	56,0	43,0	44,2	41,4	64,5	253,7
3.2 Coordination, gestion et suivi-évaluation	829,8	522,9	529,5	684,0	563,4	952,1	4 081,8
<b>Sous-total</b>	<b>834,4</b>	<b>578,9</b>	<b>572,5</b>	<b>728,2</b>	<b>604,8</b>	<b>1 016,7</b>	<b>4 335,5</b>
<b>Coût total</b>	<b>1 309,7</b>	<b>7 071,6</b>	<b>5 235,6</b>	<b>6 087,7</b>	<b>4 650,0</b>	<b>4 688,8</b>	<b>29 043,4</b>

#### Stratégie et plan de financement et de cofinancement du projet

25. Les sources de financement du projet comprennent un financement du FIDA de 25 millions de dollars, soit 86% du coût total du projet, réparti sur deux cycles du SAFP: 12,4 millions de dollars pour le cycle 2016-2018 et 12,6 millions de dollars pour couvrir le déficit de financement pour le cycle 2019-2021. Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 3,1 millions de dollars, soit 11% du coût total, sous forme de contributions en nature. Le Gouvernement apportera une contribution de 970 000 dollars (3% du coût total) sous forme d'exonérations fiscales et tarifaires sur les biens et services acquis dans le cadre du projet. Le déficit de financement de 12,6 millions de dollars sera financé par l'allocation au titre du SAFP 2019-2021 sous la forme d'un don au titre du CSD à hauteur de 80% et d'un prêt à des conditions particulièrement favorables à hauteur de 20%.

#### Décaissements

26. Les fonds seront déposés sur un compte désigné libellé en francs CFA et ouvert par le projet auprès d'une banque commerciale à Bangui, avec l'autorisation du Ministère des finances et du budget. Ce compte désigné pour le financement du FIDA est géré et réapprovisionné selon les dispositions relatives au compte d'avance, sous double signature du coordonnateur et du responsable financier du projet. D'autres méthodes de décaissement seront disponibles pour les paiements directs et les remboursements. Des informations détaillées concernant les décaissements et les allocations autorisées sont données dans la lettre à l'emprunteur et dans l'accord de financement du projet.
27. Les fonds sont gérés selon le principe d'avance temporaire et font l'objet d'une double signature du coordonnateur et du responsable financier du projet.

28. Un sous-compte d'opérations a été ouvert pour le projet dans une banque commerciale dans chacune des bases régionales du projet et les mouvements de fonds sont effectués sous la double signature du chef de la base régionale et de l'assistant comptable. Tous ces comptes sont gérés selon le principe d'avance temporaire et sur la base de plans de trésorerie trimestriels. De nouveaux mouvements de fonds ne sont effectués que lorsque 75% des fonds reçus ont été correctement utilisés.

#### Résumé des avantages et analyse économique

29. Une analyse financière du PREPAS montre que les bénéfices nets générés par les exploitations et entreprises sont positifs et que les activités promues par le projet sont rentables. Le taux de rentabilité économique interne est de 19,6%. La valeur actuelle nette est estimée à 19,3 millions de dollars, soit 10,6 milliards de francs CFA, au taux d'actualisation de 6%. Les détails figurent dans les tableaux ci-joints.

#### Stratégie de sortie et durabilité

30. La probabilité de consolider les acquis sur le long terme et de créer les conditions souhaitées pour développer l'agriculture et l'élevage dans la zone du projet est bonne. Les puits et les points d'eau seront gérés par des comités de gestion afin de garantir un accès plus large à l'eau potable, en réduisant ainsi la charge de travail et le risque de maladies d'origine hydrique, et en répondant aux besoins d'usages multiples. De plus, des réparateurs seront formés à leur entretien. L'approche visant à faire participer les personnes les plus vulnérables – par des modules d'alphabétisation et d'appui au projet conçus pour faciliter l'accès aux moyens de production – est structurée de manière à doter les ménages du capital et des capacités de production et de gestion nécessaires pour garantir leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.
31. La stratégie de sortie du projet repose sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et des prestataires de services. Ainsi, les organisations paysannes, la société civile et les prestataires de services pourront assurer la continuité des services et reproduire les connaissances techniques. Le projet offre des formations et des liens appropriés à cet égard. Les organismes publics comme l'Agence centrafricaine de développement agricole, l'Agence nationale de développement de l'élevage et l'Institut centrafricain de recherche agronomique – tous partenaires clés pour la mise en œuvre du projet – sont bien établis dans les régions ciblées et continueront d'apporter leur appui après l'achèvement du projet.

### III. Gestion des risques

#### A. Risques inhérents au projet et mesures d'atténuation

32. Le financement additionnel ne crée pas de nouvelle catégorie de dépenses pour le projet, et les risques et les mesures d'atténuation demeurent les mêmes que pour le financement initial. Les principaux risques sont: i) les risques de gestion fiduciaire; ii) l'aggravation de la crise politique et de sécurité du pays et son extension possible à la zone du PREPAS; iii) le manque de capacités techniques et administratives des membres de l'équipe de projet; iv) les capacités limitées des partenaires d'exécution; v) une coordination insuffisante entre partenaires techniques et financiers; vi) les phénomènes climatiques extrêmes.
33. Les mesures d'atténuation proposées sont les suivantes: i) formation et assistance technique de l'équipe de gestion fiduciaire; ii) création de l'Unité de gestion du projet à Bangui et promotion de la stabilité sociale dans les zones du projet; iii) appui au recrutement et formation de l'équipe de l'Unité de gestion du projet et des prestataires de services du projet, en plus d'une assistance technique en gestion de projet et des partenariats stratégiques avec des institutions spécialisées comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance; iv) suivi adéquat de la prestation des services et des contrats axés sur les résultats pour les prestataires de services, et formation et renforcement appropriés des capacités

institutionnelles; v) appui aux mécanismes de coordination et de concertation sur les politiques menée avec le Gouvernement et les partenaires de développement; vi) développement de techniques de production agropastorale résistantes au climat.

## B. Catégorie environnementale et sociale

34. Le projet devrait avoir des impacts sociaux et environnementaux positifs à moyen et à long termes grâce aux actions visant à réduire la pauvreté et à renforcer la résilience aux changements climatiques. Le PREPAS est classé en catégorie B, ce qui indique qu'il présente des risques environnementaux modérés. Le financement additionnel n'induit pas de changement de catégorie ni de nouvelle classification environnementale du projet, toutes les activités financées ayant déjà été prises en compte dans le rapport initial de conception du projet.

## C. Classement au regard des risques climatiques

35. Le PREPAS est classé comme présentant un risque climatique modéré. Le financement additionnel n'induit pas de changement dans la classification des risques climatiques du projet. Toutes les activités devant bénéficier du financement additionnel ont été évaluées au cours de la phase de conception.

# IV. Exécution

## A. Respect des politiques du FIDA

36. Le projet répond pleinement au Cadre stratégique du FIDA pour 2016-2025. Il répond aux objectifs du Cadre stratégique 1 – accroître les capacités productives des populations rurales pauvres et 3 – renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience de leurs activités économiques face aux changements climatiques. Le PREPAS contribuera également à la réalisation des objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 2 (Faim "zéro"), 6 (eau potable et assainissement) et 15 (vie terrestre). Il est conforme aux politiques suivantes du FIDA: Directives pour le relèvement rapide après une catastrophe, Stratégie et plan d'action du FIDA dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques 2019-2025, Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, Politique de ciblage (visant à intégrer les petits agriculteurs et les groupes vulnérables dans les chaînes de valeur) et Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. En outre, il est conforme à la note de stratégie de pays 2018-2019 et au nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (en cours de finalisation) dans lequel le PREPAS est le seul investissement prévu.
37. Enfin, il est conforme au Plan national de relèvement et de consolidation de la paix 2017-2021 et contribuera à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de relance du secteur productif de son pilier 3.

## B. Cadre organisationnel

### Gestion et coordination du projet

38. Le financement additionnel sera géré dans le cadre de la structure actuelle du projet, qui ne subira aucun changement. Le PREPAS est placé sous la supervision conjointe du Ministère de l'agriculture et du développement rural et du Ministère de l'élevage et de la santé animale. Les deux ministères assurent conjointement la supervision, interagissent directement avec les autres ministères et les partenaires techniques et financiers, et coordonnent le suivi-évaluation en vue du relèvement et de la consolidation de la paix en République centrafricaine.
39. La concertation au niveau national est assurée par un comité national de pilotage, qui a été créé par arrêté conjoint des Ministres en charge de l'agriculture et de l'élevage. Ce comité réunit des représentants des ministères impliqués dans la mise en œuvre du PREPAS et des représentants des organisations de producteurs. Au niveau décentralisé, la concertation se fait à l'échelle sous-préfectorale au sein

de comités de concertation créés par décision conjointe des Ministres en charge de l'agriculture et de l'élevage.

40. La gestion du projet est assurée par l'Unité de gestion basée à Bangui, qui dispose d'une autonomie administrative et financière. Les deux antennes sous-préfectorales de l'unité sont à Yaloké et à Bouar.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

41. Le budget du PREPAS est établi et approuvé conformément au manuel de gestion de projet. Les budgets sont détaillés et les données saisies à l'aide d'un logiciel comptable. La procédure des régies d'avances est utilisée pour les décaissements.
42. Le manuel de gestion décrit en détail tous les contrôles financiers. Les comptes du projet sont tenus selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables internationales et à celles du système comptable de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires. Un vérificateur interne du projet fait rapport au comité national de pilotage ou à un comité de vérification. L'audit externe du projet est effectué par un cabinet d'audit privé conformément aux directives du FIDA.
43. La passation des marchés est conforme aux directives du FIDA et au code des marchés publics de la République centrafricaine. Dans la mesure du possible, les marchés sont groupés de façon à attirer les soumissionnaires, à favoriser la concurrence et à obtenir les meilleures offres. Le plan de passation des marchés pour les 18 premiers mois a été actualisé par l'Unité de gestion dès le démarrage du projet et soumis à l'approbation du FIDA. Le respect des Directives du FIDA relatives à la passation des marchés dans le cadre des projets est assuré.

#### C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique

44. La planification et la budgétisation des activités du PREPAS se font sur la base de programmes de travail et budgets annuels (PTBA). Une approche souple est adoptée pour permettre, si nécessaire, une révision du PTBA en cours d'exercice budgétaire. Le processus de planification commence au début du mois de septembre de chaque année, de manière à ce que le Gouvernement puisse transmettre le PTBA au FIDA le 30 novembre au plus tard. Le système de suivi-évaluation ayant été pratiquement inexistant lors de la mise en place du PREVES, le PREBAS dispose d'un système de suivi-évaluation qui guide la mise en œuvre et génère des données pour le dialogue politique.
45. Le système de suivi-évaluation du PREPAS mesure les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet, ses résultats et son impact sur les groupes cibles, y compris les indicateurs de base du Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA.
46. Un manuel de suivi-évaluation est en cours d'élaboration, ainsi qu'une base de données automatisée spécialement conçue pour le projet, qui sera aussi équipée d'un système d'information géographique pour cartographier les interventions.
47. Une stratégie de gestion des savoirs, également en cours d'élaboration, sera adossée au système de suivi-évaluation. Des innovations seront développées par le FIDA sur la base d'un processus qui apporte une valeur ajoutée et met l'accent sur de nouvelles méthodes de résolution des problèmes.

#### D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

48. Sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration de ce financement additionnel, l'accord de financement sera modifié en conséquence. Ce financement complète le plan de financement initialement approuvé lors de la conception du projet. Elle n'entraîne pas de modification dans le descriptif du projet, des

domaines ou des groupes cibles, ni la création d'une nouvelle catégorie de dépenses.

49. Le changement apporté aux conditions de prêt du financement additionnel (SAFP 2019-2021) doit être pris en compte dans la modification qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement.

## V. Instruments et pouvoirs juridiques

50. Un avenant à l'accord de financement du Projet de relance des cultures et de l'élevage dans les savanes entre la République centrafricaine et le FIDA constituera l'instrument juridique permettant d'accorder le financement proposé à l'emprunteur/bénéficiaire.
51. La République centrafricaine est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
52. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VI. Recommandation

53. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République centrafricaine un don, au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette, d'un montant de dix millions quatre-vingt mille dollars des États-Unis (10 080 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République centrafricaine un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de deux millions cinq cent vingt mille dollars des États-Unis (2 520 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Gilbert F. Hougbo  
Président

## Updated logical framework incorporating the additional financing

### Cadre logique du PREPAS

Synthèse/Résultats	Indicateurs clés de vérification <sup>1&amp;2</sup>				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Objectif général</b>								
Contribuer à la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une manière durable dans les sous-préfectures de Yaloké, Bossempaté, Baoro et Bouar	1. Nombre de personnes bénéficiaires d'une mobilité économique* <sup>3</sup>	0	80 000	160 000	Evaluation d'impact	Année 1, 3 et 6	FIDA & Gouvernement	
	2. Augmentation du pourcentage des personnes en sécurité alimentaire et nutrition dans la zone du projet	TBD (48%)	TBD	TBD		Année 1, 3 et 6	FIDA & Gouvernement	
<b>Objectif de développement du Projet</b>								
Renforcer le cadre du développement socio-économique et relancer la production végétale et animale par des approches adaptées au changement climatique	3. Nombre de bénéficiaires recevant les services promus par le Projet * (SMRO 1)	0	100 000	240 000	Animateurs, CTA, CPV	Trimestrielle	UCG	Stabilité socio-économique
	4. Augmentation des rendements agricoles				CTA, ICRA	Année 1, 3 et 6	CTA, ICRA	Faibles capacités techniques et managériales de l'équipe du Projet et des partenaires
	Manioc (kg/ha)	8400	10800	10800				
	Maïs (kg/ha)	850	1875	1875				
	Arachide (kg/ha)	460	640	640				
Haricot rouge (kg/ha)	864	1275	1275					
<b>Effet 1:</b> L'amélioration de la structuration communautaire, de la nutrition et de l'accès à l'eau potable.	5. Nombre de groupements formalisés et offrant des services à leurs membres	0	400	800	Animateurs, CTA, CPV	Annuelle	UNICEF	Motivation des groupes cibles
	6. Pourcentage de femmes faisant état d'une amélioration de leur régime alimentaire*	0%	20%	75%	Enquête UNICEF, FAO	Biannuelle	UNICEF, FAO	
<b>Produit 1.1.</b> La structuration et le renforcement des capacités des groupements	7. Nombre de personnes organisés en groupements	9000	16000	20000	Animateurs, CTA, CPV	Biannuelle	UCG	Choix approprié du partenaire technique
	8. Nombre de personnes alphabétisées	0	800	3200	SSE	Trimestrielle	Antenne	

<sup>1</sup> Désagrégés par genre et âge (hommes, femmes et jeunes filles et garçons de 15-35 ans), et par filière autant que possible

<sup>2\*</sup> Indicateurs de base du Système de Mesure des Résultats Opérationnels (SMRO, ex-SYGRI)

<sup>3</sup> Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation, de la richesse, de la diversité alimentaire ou de la nutrition (Porter le Système de gestion des résultats et de l'impact à l'étape suivante, FIDA, Avril 2017)

Synthèse/Résultats	Indicateurs clés de vérification <sup>1&amp;2</sup>				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Référence	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Produit 1.2.</b> Promotion de la nutrition et accès à l'eau potable	9. Nombre de ménages dont les pratiques nutritionnelles et d'hygiène ont été renforcées	0	4000	10 000	Enquête UNICEF, FAO	Trimestrielle	UNICEF, FAO	Les ménages adoptent les pratiques proposées.
	10. Nombre de points d'eau fonctionnels	65	200	200	UNICEF	Biannuelle	UNICEF	
<b>Effet 2 :</b> Le renforcement des producteurs et leur recapitalisation en moyens de production, de transformation et de commercialisation plus efficaces et adaptés au changement climatique	11. Nombre de bénéficiaires déclarant une augmentation des superficies cultivées d'au moins 25%	0	30%	100%	Enquête	Annuelle	CTA, animateurs	Bonne motivation des agriculteurs et éleveurs
	12. Nombre de ménages qui ont reçu des animaux	0	2000	5400	CPV	Annuelle	CPV, animateurs	
<b>Produit 2.1 :</b> Renforcement de l'offre de services aux producteurs	13. Nombre de champs école paysans ou élevage école paysans fonctionnels	0	60	160	SSE	Biannuelle	Antenne, CTA, CPV	Bonne capacité des animateurs, CPV et CTA
	14. Nombre de groupements REPROSEM opérationnels	0	100	100	Rapport ICRA	Biannuelle	UCG, ICRA	
<b>Produit 2.2.</b> Appui à la production, la transformation et la commercialisation.	15. Nombre de groupements bénéficiaires des modules d'appui à la production agricole, animale et maraîchère	0	450	800	Rapports, CTA, CPV	Biannuelle	Antenne, CTA, CPV	Semences de qualité produites par REPROSEM  Sélection et accompagnement des jeunes avec des critères de motivation et compétence
	16. Nombre de ménages très vulnérables qui sont intégrés dans les groupements	0	1800	1800	Rapports, CTA, CPV	Biannuelle	Antenne, CTA, CPV	
	17. Surfaces aménagées en maraîchage	0	8 ha	8 ha	Suivi interne, rapports CTA	Biannuelle	Antenne, CTA	
	18. Nombre d'emplois pour les jeunes	0	150	450	Rapports animateur	Biannuelle	Antenne	

## Updated summary of the economic and financial analysis

Table A **Financial cash flow models**

Résultats des modèles financiers	Bénéfices nets additionnels - BNA - (avec MOD familiale)									
	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	AN 6	AN 7	AN 8	AN 9	AN 10
Production de semences améliorées	-304 673	315 162	281 662	231 662	297 162	65 162	261 912	327 912	335 412	269 912
Production de manioc, maïs, arachide, haricot rouge	-326 618	111 439	77 939	27 939	93 439	9 939	98 189	164 189	171 689	106 189
Production maraichère	-123 385	45 030	40 510	36 780	41 530	41 630	33 280	44 010	41 530	36 780
Elevage de volailles	-481 605	246 500	244 500	198 000	127 500	270 500	172 000	270 500	229 500	198 000
Elevage de caprins	-961 750	301 250	405 250	532 250	-39 750	1 090 250	-21 750	580 250	561 250	532 250
Elevage d'ovins	-1 269 450	497 050	905 050	867 550	-4 450	1 975 550	13 550	915 550	1 146 550	867 550
Elevage de porcs	-530 150	253 350	403 350	517 350	337 350	365 350	515 350	405 350	388 350	517 350
Transformation de produits agricoles(arachide)	-415 120	208 060	154 940	206 440	207 940	-31 560	180 940	233 440	207 940	221 440
Prestation de service	-317 700	61 300	119 760	163 300	149 800	25 100	137 800	175 300	149 800	163 300

Table B

### Project costs and logframe targets

République Centrafricaine

Projet de Relance de la Production Agropastorale dans les Savanes (PREPAS)

#### Components Project Cost Summary

	(F CFA Million)			(US\$ '000)			%	% Total
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total	Foreign Exchange	Base Costs
<b>A. Promotion du développement communautaire</b>								
1. Renforcement des capacités organisationnelles	670,1	248,9	919,0	1 218,4	452,5	1 670,9	27	7
2. Promotion de la nutrition et accès à l'eau potable	1 350,4	471,0	1 821,4	2 455,3	856,3	3 311,6	26	13
<b>Subtotal</b>	<b>2 020,5</b>	<b>719,8</b>	<b>2 740,3</b>	<b>3 673,7</b>	<b>1 308,8</b>	<b>4 982,5</b>	<b>26</b>	<b>20</b>
<b>B. Investissements productifs</b>								
1. Renforcement de l'offre de services aux producteurs	1 884,6	868,6	2 753,2	3 426,5	1 579,3	5 005,8	32	20
2. Appui à la production, la transformation et la commercialisation	6 349,3	37,2	6 386,5	11 544,2	67,6	11 611,8	1	45
<b>Subtotal</b>	<b>8 233,9</b>	<b>905,8</b>	<b>9 139,7</b>	<b>14 970,7</b>	<b>1 646,9</b>	<b>16 617,6</b>	<b>10</b>	<b>65</b>
<b>C. Coordination, gestion, suivi-évaluation, et dialogue politique</b>								
1. Gestion des savoirs et dialogue politique	88,3	37,7	126,0	160,5	68,6	229,1	30	1
2. Coordination, gestion et suivi-évaluation du projet	1 657,9	372,5	2 030,4	3 014,3	677,4	3 691,7	18	14
<b>Subtotal</b>	<b>1 746,2</b>	<b>410,3</b>	<b>2 156,4</b>	<b>3 174,8</b>	<b>745,9</b>	<b>3 920,8</b>	<b>19</b>	<b>15</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>12 000,6</b>	<b>2 035,9</b>	<b>14 036,4</b>	<b>21 819,2</b>	<b>3 701,6</b>	<b>25 520,8</b>	<b>15</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	404,2	39,7	444,0	735,0	72,2	807,2	9	3
Price Contingencies	1 385,4	108,1	1 493,5	2 518,8	196,6	2 715,4	7	11
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>13 790,1</b>	<b>2 183,7</b>	<b>15 973,9</b>	<b>25 073,0</b>	<b>3 970,4</b>	<b>29 043,4</b>	<b>14</b>	<b>114</b>

Table C  
Main assumptions and shadow prices

Modèles financiers	Situation sans projet		Situation avec projet	
	Taille moyenne des exploitations/ ménages (ha) ou (unité d'entreprise)	Rendement (kg/ha), (Kg/an) ou nombre	Taille moyenne des exploitations/ ménages (ha) ou (unité d'entreprise)	Rendement (kg/ha), (Kg/an) ou nombre
Production de semences améliorées Bouture de manioc (50%), Maïs (25%), Arachide (15%) Haricot rouge (10%)	0,8	Bouture de manioc 210 bottes de 100 tiges maïs 850 Haricot rouge 800 Arachide (coque) 800	1	Bouture de manioc 300 bottes de 100 tiges maïs 1000 Haricot rouge 900 Arachide (coque) 1200
Production vivrière Manioc (50%), Maïs (25%), Arachide (15%) Haricot rouge (10%)	0,8	Manioc 8400 maïs 850 Haricot rouge 864 Arachide (grain) 460	1	Manioc 10800 maïs 1875 Haricot rouge 1275 Arachide (grain) 640
Production maraichère Amarante (50%) Oignon (35%) concombre (15%)	0,03	Amarante 11500 Oignon 12000 Concombre 15000	0,03	Amarante 16600 Oignon 18000 Concombre 23000
Elevage de volailles (Poulet de chair traditionnel)	1 coq, 5 poules	96	2 coqs, 20 poules	256
Elevage de Porc	1 verrea, 3 truies	12	1 verrea, 3 truies	38
Elevage de caprins	1 bouc, 3 chèvres	10	1 bouc, 10 chèvres	18
Elevage d'ovins	1 bélier, 3 brebis	10	1 bélier pour 10 brebis	18
petite unité de transformation d'arachide en patte	unité de transformation traditionnelle de capacité 100 tonnes/an	1377	1 unité de transformation moderne de 300 Kg/h	3060
Prestation de service (moulin à farine de manioc)	90 Jours ouvré, rémunéré à 1000FCFA/jour	0	1 unité de 300 Kg/h	158100

Facteur de conversion standard	Prix financier	Prix économique	Facteur de conversion
Taux de change officiel	550	614	1,12
Semences et intrants locaux/Maïs	500	500	1,00
Importations: Engrais et produits de traitements /NPK	800	733	0,92
Importations: Equipements et matériels/ Pulvérisateur	40000	33 598	0,84
Main d'oeuvre	1000	721	0,72
Substitution aux importations: poulets, viandes	2250	1 675	0,74
Exportations: haricot rouge	412	482	1,17
Non-échangeables: autres/Transport-communication	2200	1 694	0,77
Produits locaux commercialisées	236	236	1,00

Table D  
Beneficiary adoption rates and phasing

Activités -Production et d'élevage	Nombre de groupements bénéficiaires	Taille moyenne /groupement	Nombre de bénéficiaires	Taux d'adoption
<b>Production de semences améliorées</b>		25		60%
2018	0		0	
2019	80		2000	
2020	20		500	
2021	0		0	
2022	0		0	
2023	0		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 1</b>	<b>100</b>		<b>2500</b>	
<b>Production vivrière(Manioc, mais, arachide, haricot rouge)</b>		25		70%
2018	0		0	
2019	210		5250	
2020	220		5500	
2021	240		6000	
2022	0		0	
2023	<b>0</b>		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 2</b>	<b>670</b>		<b>16 750</b>	
<b>Production maraichère (Amarante, oignon, concombre )</b>		25		70%
2018	0		0	
2019	0		0	
2020	10		250	
2021	10		250	
2022	10		250	
2023	0		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 3</b>	<b>30</b>		<b>750</b>	
<b>Total activités d'appui à la production agricole</b>	<b>800</b>		<b>20 000</b>	
<b>Elevage de volailles</b>	10%	1		75%
2018	0		0	
2019	6		6	
2020	5		5	
2021	5		5	
2022	5		5	
2023	0		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 4</b>	<b>21</b>		<b>21</b>	
<b>Elevage de caprins</b>	60%	1		75%
2018	0		0	
2019	38		38	
2020	30		30	
2021	30		30	
2022	30		30	
2023	0		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 5</b>	<b>128</b>		<b>128</b>	
<b>Elevage d'ovins</b>	20%	1		75%
2018	0		0	
2019	13		13	
2020	10		10	
2021	10		10	
2022	10		10	
2023	0		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 6</b>	<b>43</b>		<b>43</b>	
<b>Élevage porcine</b>	10%	1		75%
2018	0		0	
2019	6		6	
2020	5		5	
2021	5		5	
2022	5		5	
2023	0		0	
2024	0		0	
<b>Sous-total 7</b>	<b>21</b>		<b>21</b>	

<b>Total module d'appui à l'élevage: (a) Bénéficiaires membre des groupements d'appui à la production</b>	<b>214</b>		<b>214</b>	
<b>Total Bénéfices net production</b>				
Activités d'appui à la transformation-commercialisation-services	Sous-projets appuyés	Emplois créés	Nombre de bénéficiaires	Taux d'adoption
2018	0	3	0	90%
2019	0		0	
2020	15		45	
2021	15		45	
2022	15		45	
2023	15		45	
2024	0		0	
<b>Sous-Total 1</b>	<b>60</b>		<b>180</b>	
Services d'appui au filière		3		90%
2018	0		0	
2019	0		0	
2020	15		45	
2021	25		75	
2022	25		75	
2023	25		75	
2024	0		0	
<b>Sous-Total 2</b>	<b>90</b>		<b>270</b>	
<b>Total bénéfices net transformation, commercialisation, services (Membres des groupements ou des activités entrepreneuriales individuelles)</b>	<b>150</b>		<b>450</b>	
<b>Total bénéfices net additionnels activités productifs</b>				
<b>Total autres bénéficiaires (forage, nutrition, vaccination, ...)</b>			<b>10000</b>	
<b>Bilan carbone</b>	<b>Superficie/an</b>	<b>Coût social du carbone (FCFA/TeqC)</b>		<b>3275</b>
2018	0	<b>Quantité/an/ha de carbone stocké (-)</b>		<b>1,70</b>
2019	7250			
2020	6000			
2021	6000			
2022	0			
2023	0			
2024	0			
<b>Avantages économiques dû au stock de carbone</b>	<b>19250</b>			
<b>Total bénéficiaires (Sans double comptage)</b>			<b>30 000</b>	

Table E  
Economic cash flow

Flux de trésorerie économiques aggrégés par activité	AN1	AN2	AN3	AN4	AN5	AN6	AN7	AN8	AN9	AN10
Production de semences améliorées	-	(277 648 765)	314 623 743	446 278 864	387 440 256	441 701 128	237 592 894	368 496 044	481 547 451	506 578 008
Production de manioc, maïs, arachide, haricot rouge	-	(894 724 938)	(459 522 630)	(62 370 072)	138 714 107	1 692 773 401	1 422 047 583	1 457 446 497	1 847 152 768	2 013 885 143
Production maraichère	-	-	(17 073 259)	(10 867 817)	(5 296 154)	16 769 857	16 286 010	16 420 018	15 936 170	16 270 086
Elevage de volailles	-	(1 799 598)	(521 423)	161 539	647 769	2 344 405	2 527 605	2 214 781	2 527 605	2 788 363
Elevage de caprins	-	(21 040 417)	(9 980 944)	(2 718 180)	6 660 493	19 688 808	38 110 303	25 634 556	29 395 890	39 389 650
Elevage d'ovins	-	(9 217 680)	(3 655 068)	2 027 058	6 763 916	12 552 879	23 870 952	15 790 810	17 513 501	24 305 774
Elevage de porcs	-	(2 052 422)	(805 473)	352 933	1 780 476	4 091 874	4 411 082	4 822 698	4 446 360	4 578 621
Transformation de produits agricoles(arachide)	-	-	(10 128 932)	1 239 537	11 241 600	30 832 599	92 304 856	85 910 883	85 093 032	85 910 883
Prestation de service	-	-	(11 121 919)	(18 234 528)	(16 693 926)	(12 894 207)	9 941 410	9 081 692	7 651 612	7 378 522
Bénéfices environnementaux	-	40 364 375	73 769 375	107 174 375	107 174 375	107 174 375	107 174 375	107 174 375	107 174 375	107 174 375
<b>Total flux de trésorerie additionnels (FCFA)</b>	-	<b>(1 166 119 506)</b>	<b>(124 416 530)</b>	<b>463 043 709</b>	<b>638 432 913</b>	<b>2 315 035 120</b>	<b>1 954 267 070</b>	<b>2 092 992 354</b>	<b>2 598 438 764</b>	<b>2 808 259 425</b>

Table F  
Sensitivity analysis

ANALYSE DE SENSIBILITE		TRE	VAN (6% ), million FCFA	VAN (6% ), million USD
Base (VAN = 0)		19,6%	10 590,2	19,3
Coûts +	10%	18,1%	9 808,0	17,8
Coûts +	20%	16,7%	9 025,7	16,4
Coûts +	30%	15,4%	8 243,5	15,0
Revenus -	10%	17,9%	8 749,0	15,9
Revenus -	20%	16,0%	6 907,7	12,6
Revenus -	30%	12,4%	4 284,2	7,8
Revenus retardés d'un an		16,8%	8 772,5	15,9
Revenus retardés de 2 ans		14,5%	7 057,8	12,8
Revenus retardés de 3 ans		12,4%	5 440,1	9,9
Revenus retardés de 4 ans		10,6%	3 913,9	7,1
Prix des produits -	10%	14,7%	6 538,8	11,9
Prix des produits -	20%	9,6%	2 576,8	4,7
Prix des intrants +	10%	18,2%	9 603,7	17,5
Prix des intrants +	20%	16,9%	8 706,5	15,8
Taux d'adoption -	10%	17,2%	7 966,3	14,5
Taux d'adoption -	20%	14,4%	5 431,8	9,9
Pas d' augmentation des superficies emblavées produits vivriers -	25%	12,7%	4 317,7	7,9